

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 16/05/2011 - 09:27

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Antony Habitat, à l'attention de M. Mamane Fabien, 8 avenue Léon Harmel, F - 92160 Anthony, Tél : +33 0146665428, Email : fabien.mamane@antony-habitat.fr

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : SEM 92 Assistant MO, , à l'attention de M. Fischer Frédéric, 28 Bld emile zola, F - 92020 Nanterre, Tél : +33 0141371170, Fax : +33 014137120

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : SEM 92 Assistant MO, , à l'attention de M. Fischer Frédéric, 28 bld émile zola, F - 92020 Nanterre, Tél : +33 0141371170, Fax : +33 0141371200, URL : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2011_kEJMERUCFc

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Logement et développement collectif

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 27

Lieu principal de prestation : Ilot A angle avenue d'estiennes d'orves / avenue ker jouanno - Ilot B angle rue des crocheteurs / rue de la cité moderne, 92160 Antony

Code NUTS : FR105

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Prestations de services assurances concernant la souscription d'une assurance dommage ouvrage dans le cadre de la réalisation de deux îlots d'habitations dans le secteur bas graviers crocheteurs à antony

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 66513000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Les variantes sont autorisées sur :

les montants garantis

les montants des franchises

II.2.2) Options : Non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Documents à fournir par les agents généraux pour apprécier leur capacité professionnelle, technique et financière à exécuter le marché :

1 - un traité dénomination

2 - une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché sera financé par emprunts et fonds propres inscrits au budget d'antony habitat

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une entreprise unique, un groupement solidaire ou conjoint.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et en qualité de membre de plusieurs groupements

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : DC1 / Pouvoirs de la personne habilitée, si le signataire n'est pas le représentant légal de la société / DC2 / La déclaration sur l'honneur (articles 43, 44 du code des MP)

A fournir si la situation le justifie :

Si redressement judiciaire, la copie (du,des) jugements prononcés.

Si activité depuis moins d'un an, le récépissé du dépôt de déclaration d'un centre de formalités des entreprises,

A fournir si groupement d'entreprises :

Lettre de candidature avec ensemble des membres du groupement et habilitation du mandataire commun par ses co-traitants, si l'offre n'est pas signée par l'ensemble des entreprises groupées ;

Par co-traitant, l'ensemble des justificatifs listés aux art. ci-avant.

Capa professionnelles : liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, (montant, date, destinataire public ou privé).

Les prestations sont prouvées par des attestations ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;

Capa financières : CA global et CA sur services objet du marché, pour les trois derniers exercices disponibles ;

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Capacités techniques :

Déclaration effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement.

Présentation des modalités interne du candidat mises en place pour la gestion des polices d'assurance (suivi commercial, gestion des polices et des sinistres, diplômes et expériences des membres de l'équipe dédiée, etc.) attestant de la capacité de la compagnie et/ou de son intermédiaire à gérer efficacement et rapidement les contrats d'assurance, en particulier, les sinistres ; Présentation de logiciels de gestion des polices d'assurance performants

A joindre : RC professionnelle et Garantie financière (art L.530-1 code des assurances).

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du prestataire et l'importance du personnel d'encadrement.

Présentation des modalités interne du candidat mises en place pour la gestion des polices d'assurance (suivi commercial, gestion des polices et des sinistres, diplômes et expériences des membres de l'équipe dédiée, etc.) attestant de la capacité de la compagnie et/ou de son intermédiaire à gérer efficacement et rapidement les contrats d'assurance, en particulier, les sinistres ; Présentation de logiciels de gestion des polices d'assurance performants

III.2.4) Marchés réservés : Non

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération ;

1. Nature et étendue des garanties et notamment nature des exclusions de garanties, en tenant compte de franchises et garanties éventuellement proposées en variante : 45

2. Tarification : 35

3. Modalités et procédures de gestion des polices d'assurances : 15

4. Pourcentage d'apérition - placement de la coassurance : 5

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2011-07AH

- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
 15/06/2011 à 17 h 00
IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.
 Autre : monnaie utilisée : euro.
IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
 Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :**
VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :
VI.3) Autres informations : A - Remise des candidatures et des offres sous forme dématérialisée :
 Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, ANTONY HABITAT accepte la transmission des offres des candidats retenues par voie électronique à l'adresse suivante :
 www.achatpublic.com
 Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.
 Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'Arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés
 B - Remise des candidatures et des offres sous forme papier
 Les candidatures et les offres, sous pli cacheté, devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :
 ANTONY HABITAT
 8 avenue Léon Harmel
 92160 ANTONY
 Si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.
 Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus : ils seront renvoyés à leurs auteurs.
 L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :
 Prestations de services d'assurances concernant la souscription
 d'une assurance dommage ouvrage
 dans le cadre de la réalisation de deux îlots d'habitations
 dans le secteur Bas-Graviers - Crocheteurs à Antony (92).
 NOM DU CANDIDAT :
 NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de cergy pontoise, 2-4 boulevard de l'hautil BP 30322, 95027 Cergy pontoise, . Tél : +33 0130173400. Fax : +33 0130173459
VI.4.2) Introduction des recours
VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de cergy pontoise, 2-4 boulevard de l'hautil BP 30322, 95027 Cergy pontoise, . Tél : +33 0130173400. Fax : +33 0130173459
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 16 mai 2011

» [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

TÉLÉCHARGER LA PREUVE D'ÉMISSION

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, [cliquer ici](#).

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2024764**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication Intégrale

Département : 92 - Hauts-de-Seine

Classification CPF : 66

JOUE Publication Intégrale

MARCHÉS ONLINE Publication Intégrale

Département : 92 - Hauts-de-Seine

Classification CPF : 66

DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE

Numéro d'abonnement : S1121118P

TÉLÉCHARGER AU FORMAT PDF

IMPRIMER

FERMER CETTE FENÊTRE